



RAPPORT D'ORIENTATIONS BUDGETAIRES POUR L'ACTIVITE EAU POTABLE

POUR LE BUDGET 2018

Conseil Syndical Décembre 2017

Depuis la loi du 6 Février 1992, les communes de plus de 3500 habitants doivent obligatoirement organiser un débat dans les deux mois qui précèdent l'adoption du budget primitif en application de l'article L2312-1 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT).

Ce Débat d'Orientations Budgétaires (DOB) ne revêt pas de caractère décisionnel. Il doit néanmoins donner lieu à un vote du Conseil Syndical.

Concernant le contenu du DOB, ce même article du CGCT dispose que le débat doit porter sur les « orientations générales du budget ainsi que sur les engagements pluriannuels envisagés et sur l'évolution et les caractéristiques de l'endettement de la commune ».

Table des matières

1	CONTEXTE GENERAL	4
1.1	Situation globale	4
1.2	Les dépenses d'investissements.....	4
1.2.1	<i>Travaux d'investissement</i>	4
2	LES PERSPECTIVES DE RECETTES Du service EAU POTABLE	13
2.1	La redevance eau potable.....	13
2.2	Abonnement	13
2.3	Les diverses recettes	13
3	les dépenses de fonctionnement	14
3.1	Une maîtrise des dépenses de fonctionnement des services	14
3.2	Les dépenses de personnel devront prendre en compte les nouveaux contrats.....	14
3.3	Des dépenses de fonctionnement.....	14
4	CONSOMMATION PAR VILLES	15
4.1	Les dépenses de fonctionnement en 2017.....	16
5	L'ENDETTEMENT de l'eau potable	17
6	LES PRINCIPAUX chiffres	18
6.1	En fonctionnement.....	18
6.2	En investissement.....	18

1 CONTEXTE GENERAL

1.1 Situation globale

La croissance française est estimée par l'INSEE de 1.8 % pour 2017, un niveau « inédit depuis 2011 », reflet de l'optimisme qui gagne les chefs d'entreprise depuis plusieurs mois. De son côté, le taux de chômage devrait refluer à 9,4 % en fin d'année, reculant de 0,6 point par rapport à 2016, selon l'Insee. Mais sur le seul second semestre, les créations nettes d'emplois vont nettement marquer le pas, s'établissant à 41 000 emplois, après 154 000 au premier. Une conséquence de la réduction du nombre de contrats aidés décidée par le gouvernement, qui va faire baisser les effectifs du secteur de l'administration, de l'éducation et de l'action sociale.

1.2 Les dépenses d'investissements

1.2.1 Travaux d'investissement

1.2.1.1 Réalisés en 2017

Avant de détailler les travaux prévus en 2018, voici les chantiers inscrits au débat d'orientations budgétaires 2017 et réalisés cette année:

- Licques, rue du Docteur Parmentier
- Licques alimentation du réservoir
- Bouquehault : rue de la Placette
- Les Attaques : peinture du château d'eau

1.2.1.2 Prévus en 2018

Comme prévu dans le plan pluriannuel concerté 2017 (PPC) avec l'Agence de l'eau Artois Picardie, les travaux décrits ci-dessous sont inscrits :

- Campagnes les Guînes : construction d'une station d'épuration ;

Campagne les Guînes, construction d'une station d'épuration et réalisation d'un ouvrage de transport des eaux usées.

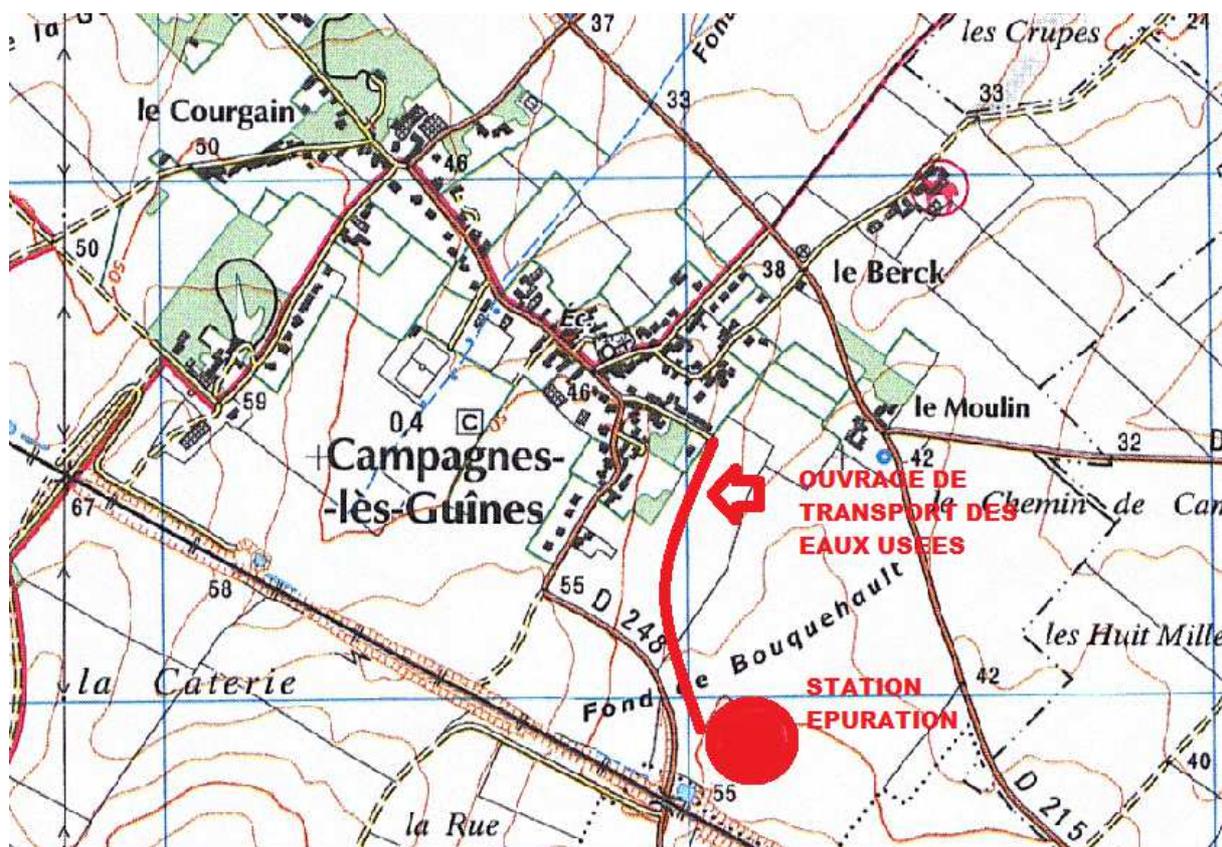
L'arrêté préfectoral de protection des champs captants prévoit la mise en place d'un système d'assainissement collectif sur la commune de Campagne les Guînes. La station d'épuration est prévue le long de la ligne TGV. Les eaux traitées doivent être infiltrées, sur recommandation de l'hydrogéologue agréé. Par conséquent, la moitié du terrain est utilisée pour infiltrer les effluents traités, l'autre moitié pour la construction de la station d'épuration. Compte tenu de la surface de terrain disponible, le choix du type de station s'oriente vers un système compact, type boue activée.

Pour acheminer les effluents de la commune vers la station d'épuration, nous réaliserons la pose d'un ouvrage de transport des eaux usées ; une conduite sous pression qui traversera les champs en accord avec les propriétaires.

L'ensemble sera financé par l'Agence de l'Eau, la commune et le SIRA eau potable. En effet, une partie du territoire de la commune de Campagne des Guînes est comprise dans le périmètre de protection des champs captants de la commune d'Andres.

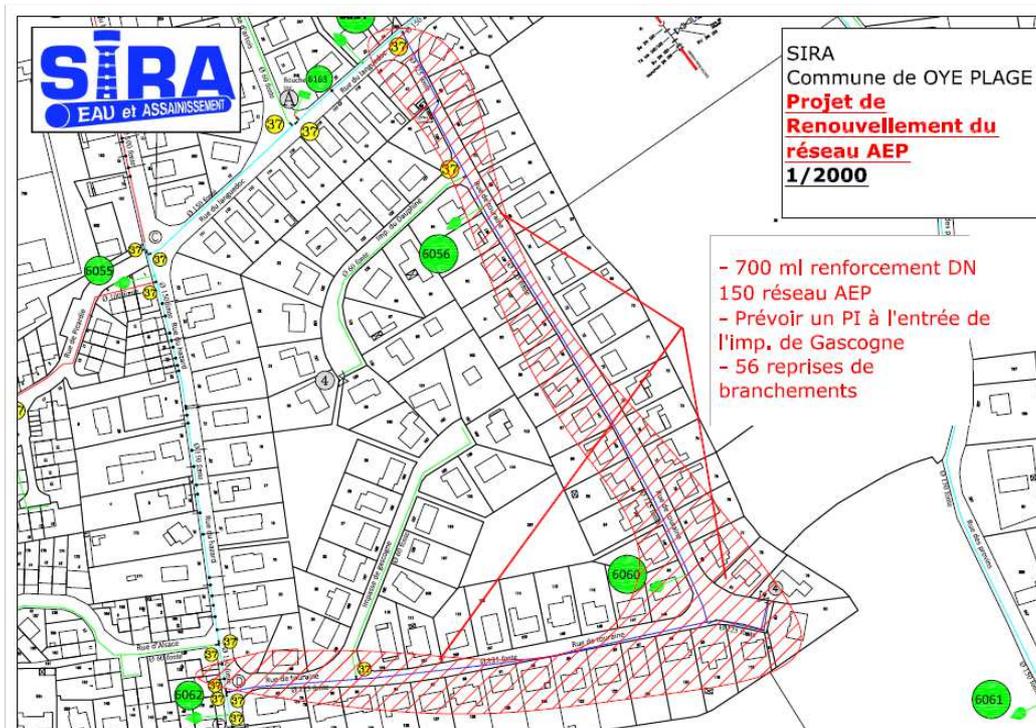
Lorsque les travaux d'assainissement sont situés dans la zone de protection, seuls l'Agence de l'Eau et le SIRA eau potable se partagent le financement des travaux. Par contre hors zone de protection, le SIRA eau potable ne finance pas.

Pour les ouvrages communs (station d'épuration, OTEU) l'Agence de l'Eau, la commune, le SIRA eau potable finance les travaux. Toutefois le montant du SIRA eau potable sera calculé en fonction du nombre de maisons localisées dans la zone de protection des champs captant par rapport au nombre total d'habitations. Le ratio est de 44.07. Le montant de la participation du budget eau potable est estimé à 200 000 € HT.



Oye Plage, rue de Touraine et les impasses Gascogne et Dauphiné.

La ville d'Oye plage prévoit la restructuration complète de la rue de Touraine. L'enfouissement des réseaux électriques, téléphoniques et d'éclairage public sont prévus ainsi que la remise en état de la voirie. Nous n'avons pas de problème de dimensionnement en eau potable. Après sondage et vérification la conduite ne nécessite pas son remplacement. Par contre, il est indispensable de réaliser le renouvellement des 85 branchements, vannes comprises. Le montant des travaux est estimé à 81 000 € HT.

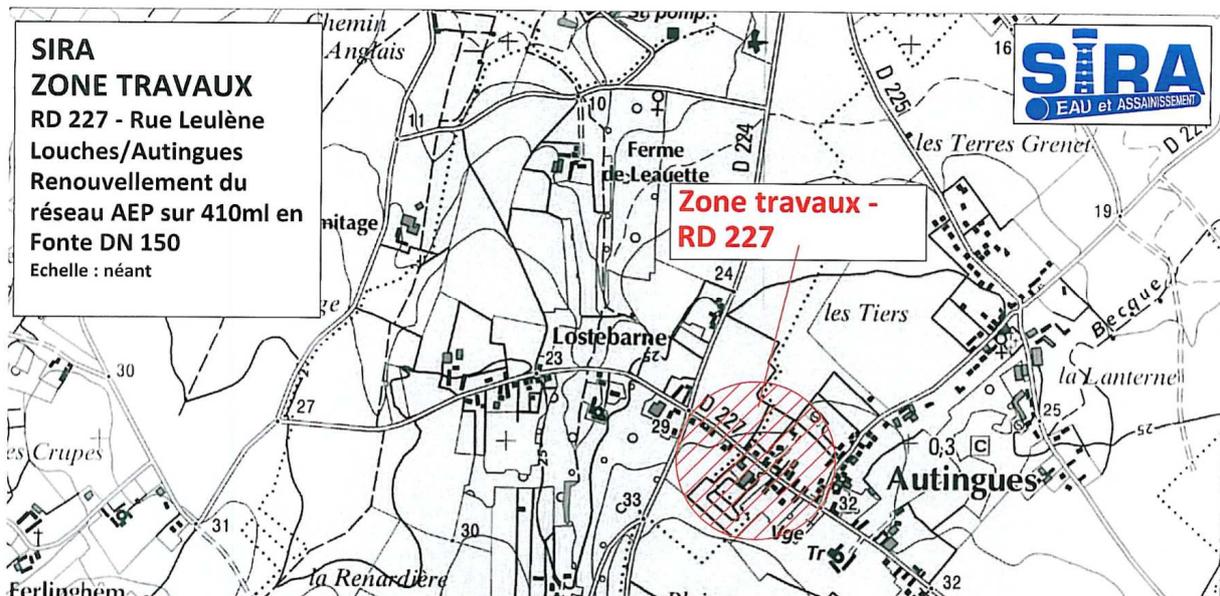


Oye Plage, rue de la Mer.

La MDADT (Conseil Général) prévoit des travaux rue de la mer à Oye Plage. Il est donc nécessaire de rehausser les bouches à clé. En effet, celles-ci ont été recouvertes par la pose en urgence d'un tapis d'enrobé, suite au passage d'une course cycliste. Le montant est estimé à 8 000 euros.

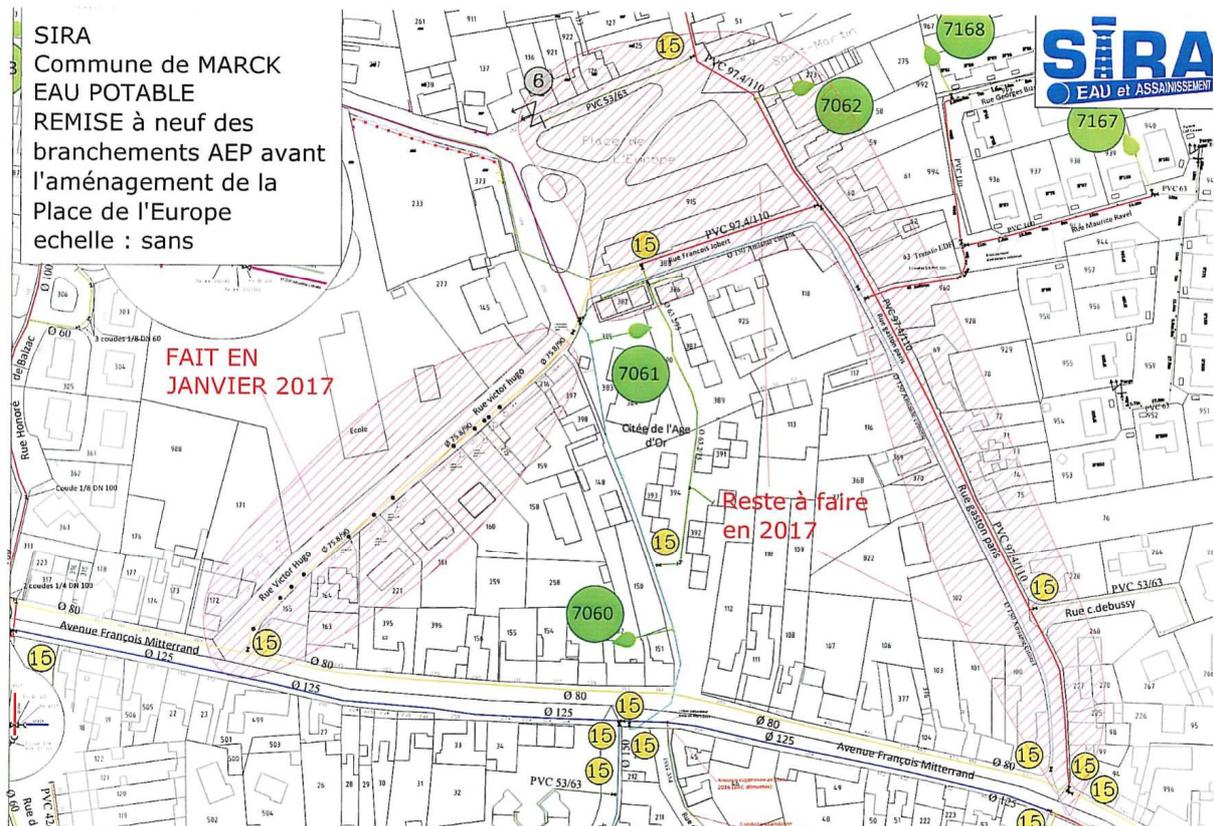
Autingues, rue Leulène

Cette rue est très longue puisqu'elle traverse le village d'est en ouest. Les travaux se situent entre la rue Northout et Lostebarne soit une canalisation de 410 mètres de diamètre 150 mm. La conduite d'eau potable existante est vieille et on dénombre de maintes réparations. Compte tenu de l'abandon du projet d'assainissement collectif de la commune, il est indispensable de la renouveler. Le montant est estimé à 78 000 euros.



Marck, place de l'Europe, rues Victor Hugo, François Jobert et Gaston Paris.

Suite à l'aménagement de la place de l'Europe et des rues adjacentes, nous avons commencé à renouveler les branchements d'eau potable en janvier 2017. Un bon tiers a été changé. Il reste à réaliser le renouvellement de 32 branchements. Le montant s'élève à 32 000 euros.



Les Attaques, château d'eau

L'an dernier, nous avons montré la nécessité de repeindre des conduites en acier fortement oxydées à l'intérieur du château d'eau de Les Attaques. De plus, les trappes de fermeture de la bache d'eau potable sont dans un état de dégradation avancée. Le montant des travaux est estimé à 12 000 € HT pour la peinture.



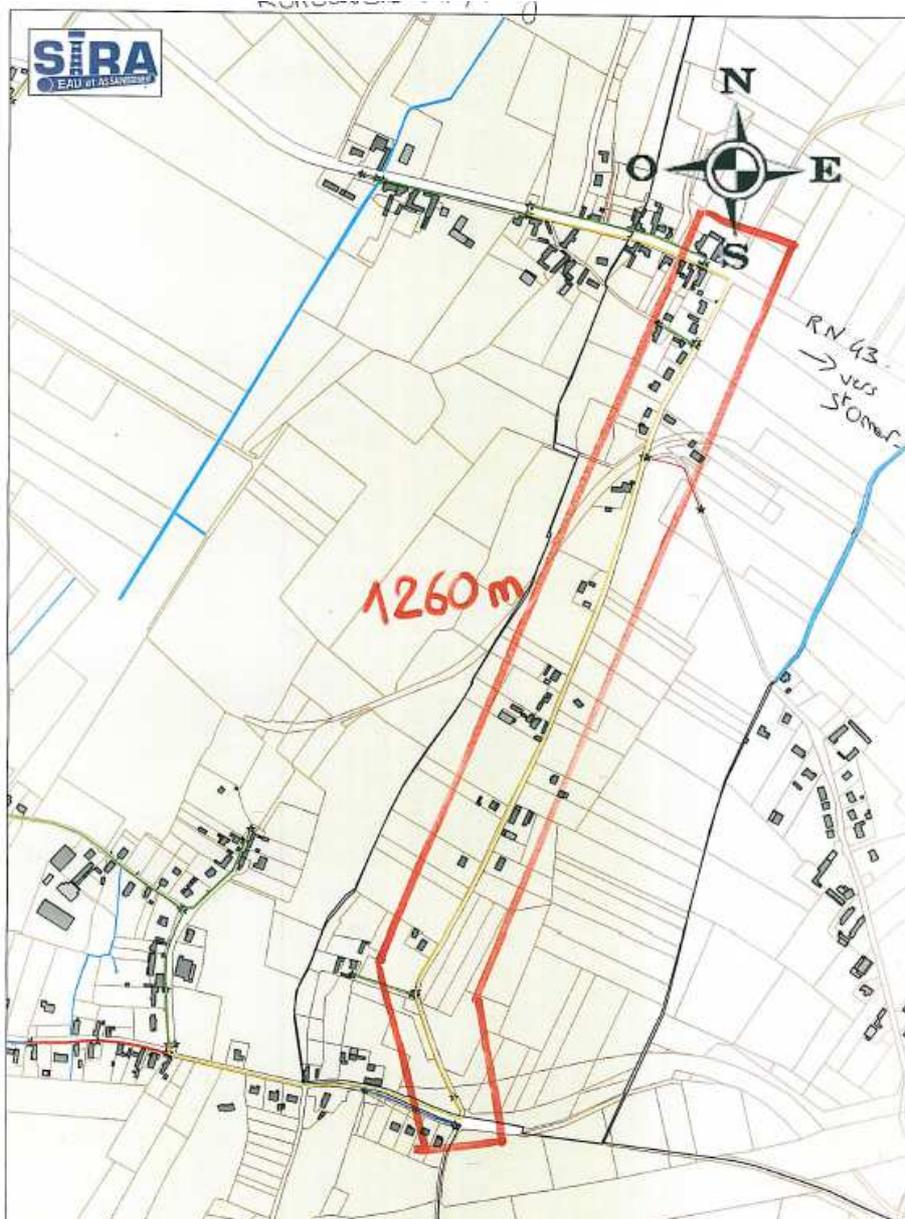
Les Attaques, rue de la rivière Neuve

Le SIRA intervient régulièrement sur la conduite de la rivière neuve. Trois fois par an, nous réparons des fuites. Les travaux consistent à renouveler 1230 mètres de canalisation en pvc 90 et 156 mètres de conduite en pvc 63 mm.

Zutkerque, rue de Bocquets

La conduite d'eau potable de cette rue doit être remplacée depuis quelques temps. Mais, les travaux de substitution n'ont pas été effectués. La Communauté de Communes d'Ardres et de la Vallée de la Hem avait décidée l'implantation d'une zone d'activités au lieu-dit le Wolphus. Apres dissolution de la CCRAVH, la zone d'activités a été reprise par la Communauté d'Agglomération du Pays de Saint Omer. La zone devrait être desservie en eau potable voire assurer la défense incendie à partir de la rue des Bocquets. La Communauté d'Agglomération a confirmé qu'elle n'utiliserait pas d'eau potable en provenance du SIRA.

Le montant pour le remplacement de la conduite d'eau potable à l'identique est de 122 000 euros. Si la commune de Zutkerque souhaite réaliser la défense incendie, pour cela il faut sur dimensionner la conduite d'eau (80 mm en 150 mm) et réaliser la pose de 5 poteaux d'incendie. Le coût s'élève à 170 000 euros.



Bainghen, château d'eau

De même que pour le réservoir de Les Attaques, il s'agit de remettre en état les conduites à l'intérieur du château d'eau. Mais celles ci seront remplacées par des conduites en inox 316L. Il est nécessaire d'installer une crépine pour la reprise de l'eau potable. Elle sera placée dans une boîte en crépine, ainsi le nettoyage du filtre sera plus facile. En effet avec le calcaire, celle ci se colmate. L'opération d'entretien est quasi impossible lorsque la crépine se situe dans le fond du réservoir. Le montant des travaux est estimé à 16 000 € HT.

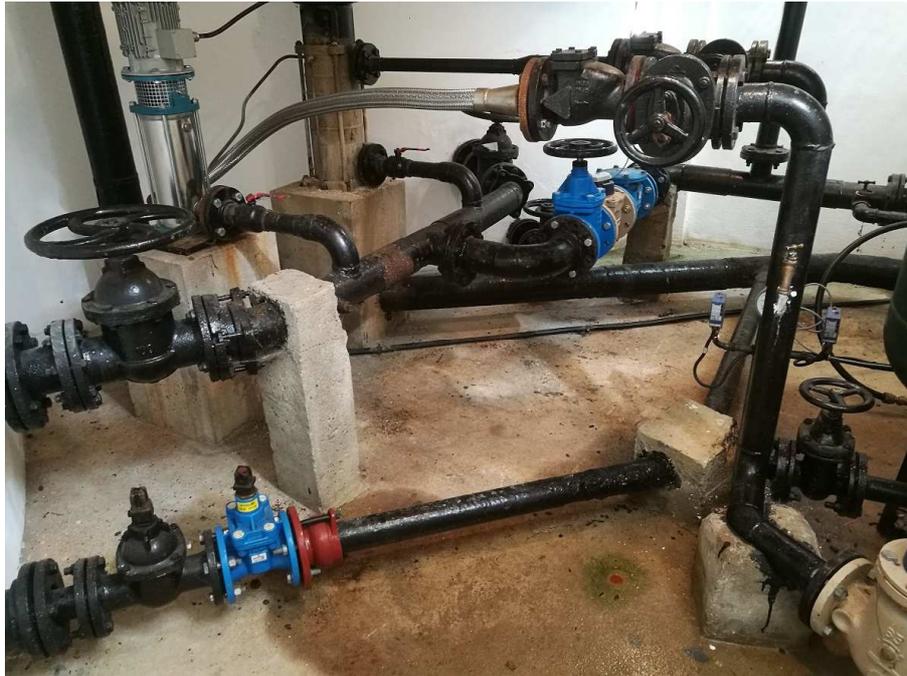


Tableau récapitulatif des investissements

<i>SIRA</i>				
INVESTISSEMENTS 2018				
Libellé	Imputation	Montant HT	Subventions	SIRA
LES ATTAQUES		77 400 €	0 €	77 400 €
Rue de la rivière neuve		65 400 €		
château d'eau		12 000 €		
BAINGHEM		16 000 €	0 €	16 000 €
Réservoir		16 000 €		
CAMPAGNE LES GUINES		200 000 €	0 €	200 000 €
STEP + OTEU		200 000 €		
INCENDIE		0 €	0 €	0 €
OYE PLAGES		81 000 €	0 €	81 000 €
Rue de touraine		81 000 €		
Rue de la mer		8 000 €		
AUTINGUES		78 000 €	0 €	78 000 €
Rue Leulène		78 000 €		
MARCK		32 000 €	0 €	32 000 €
Aménagement place de l'Europe		32 000 €		
ZUTKERQUE		122 000 €	0 €	122 000 €
Rue des Bocquets		122 000 €		
GROS TRAVAUX SUITE A REPARATION		0 €	0 €	0 €
TOTAL			0 €	606 400 €

LES PERSPECTIVES DE RECETTES DU SERVICE EAU POTABLE

1.3 La redevance eau potable

Le nombre de mètres facturés est de l'ordre 1 381 332 M3 en 2016 globalement la consommation d'eau potable est en baisse. Le nombre de mètres cube par foyer est de l'ordre de 75 m3 soit 90 litres par personnes par jour. Dix ans auparavant, nous étions sur 110 litres par personnes. Le nombre d'abonnés sera de 14 440 pour l'année 2017.

Actuellement l'abonnement est de 37.97 € HT pour un prix de 0.8112 € HT. Depuis plus 5 ans, le comité n'a pas augmenté ses prix. Nous avons proposé d'augmenter le prix de l'eau pour l'année 2018. Ainsi on pourrait passer de 0.8112 € à 0,86 € HT, mais le bureau n'a pas accepté cette proposition. Ainsi le prix de l'eau sera identique au tarif 2017.

1.4 Abonnement

Par délibération du 14 décembre 2016 le comité eau potable a décidé de facturer l'abonnement à terme échu et le paiement à échoir. Par conséquent en 2018, il est possible d'augmenter le prix de l'abonnement mais de façon très limitée. En effet, nous ne pouvons appliquer un prix d'abonnement dont la valeur serait supérieure à : $120\text{m}^3 \times \text{cout du service (hors taxe et redevance)} \times 0.4 = 38.94 \text{ €}$.

1.5 Les diverses recettes

Lors du départ des abonnés, nous facturons 32,48 € de frais. Cela représente environ 30 000 €.

Nous avons également des recettes de travaux pour un montant 200 000 €. Ce revenu provient de la réalisation de branchements, de travaux de modification de canalisation, de la pose de conduites dans les lotissements et de la pose de poteaux d'incendie.

2 LES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

2.1 Une maîtrise des dépenses de fonctionnement des services

L'objectif sera de limiter la hausse des charges de fonctionnement du service, afin de rembourser la ligne de trésorerie d'un montant de 600 000 Euros.

2.2 Les dépenses de personnel devront prendre en compte les nouveaux contrats.

Le chapitre relatif aux dépenses de personnel prendra en compte les évolutions de carrière des agents ainsi que celles pouvant avoir lieu dans l'organisation des services.

L'année 2018 sera notamment marquée par :

- Le recrutement de Monsieur François Lavigne ;
- Madame Francine Alluin sera employée à 35 heures en début d'année 2018 compte tenu de la prise de compétence assainissement non collectif, toutefois son contrat d'accompagnement à l'emploi (CAE) sera conservé de même pour Monsieur Sonny Noel.
- En cas d'impossibilité de renouveler les CAE, des contrats à durée déterminée seront établis.

Monsieur Lavigne sera stagiaire pendant une période de un an et ensuite titularisé.

Par conséquent la masse salariale augmentera en 2018.

2.3 Des dépenses de fonctionnement

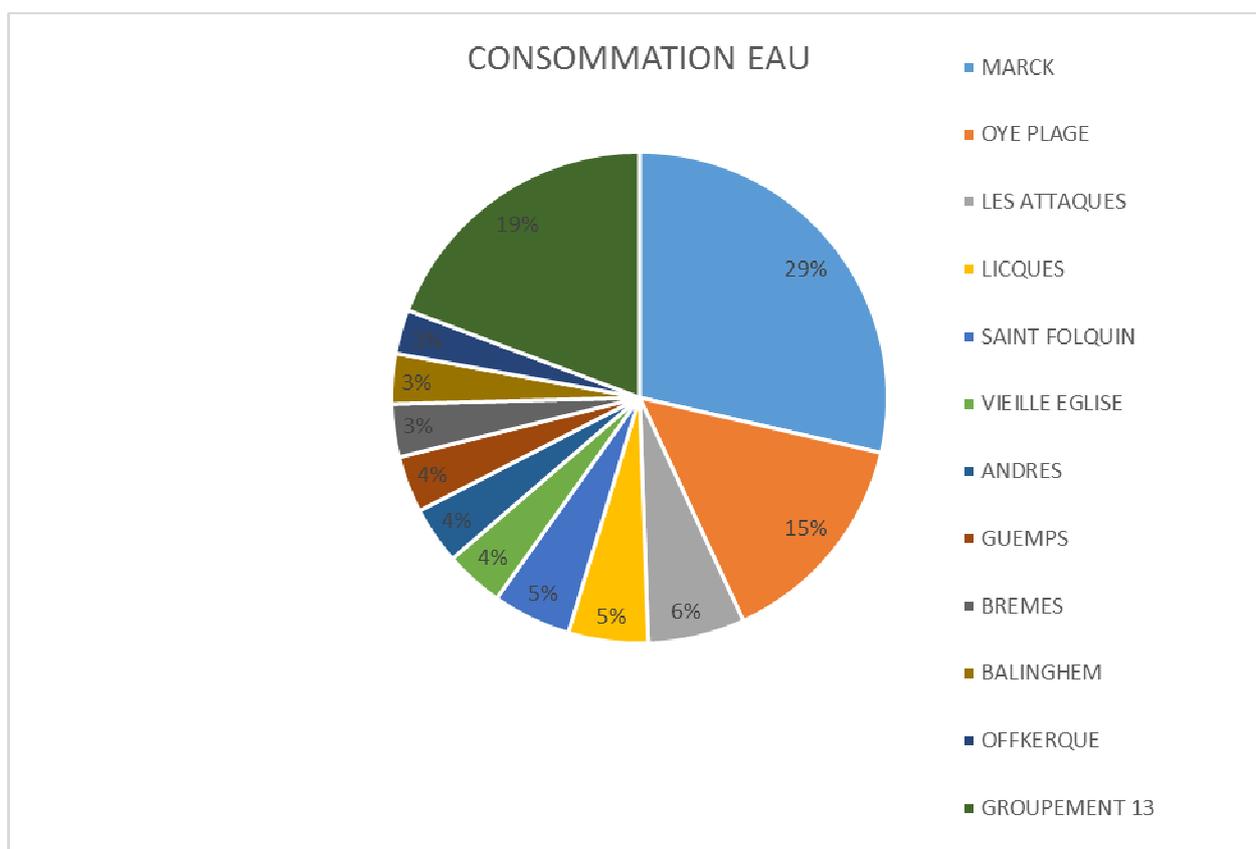
Actuellement, nous possédons deux compresseurs pneumatiques principalement utilisés, lors de fonçage sous la route. Ils sont tractés par les camions. Ces compresseurs sont usagés et nécessitent une remise en état complète.

Nous proposons de les remplacer par un équipement plus performant et moins lourd. L'achat d'un nouveau compresseur en remplacement des deux anciens est estimé entre 8 000 à 10 000 euros.

Nous prévoyons également le remplacement ou la restauration de la benne du gros camion Renault. Le coût estimé est de 12 000 euros.

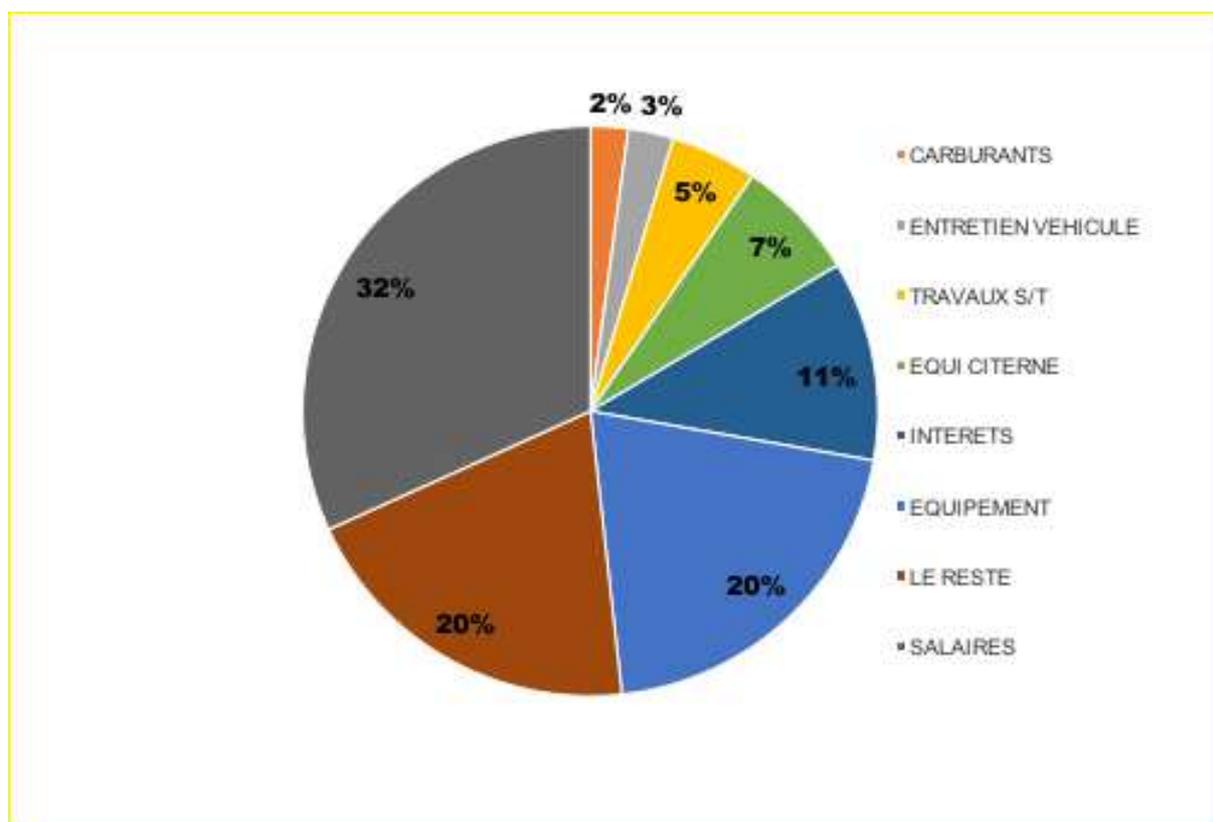
3 CONSOMMATION PAR VILLES

Le graphique ci-dessous représente le pourcentage de consommation d'eau potable par ville. Pour une meilleure lisibilité du graphique, les plus petits consommateurs ont été regroupés. Ce regroupement représente 13 communes. Le graphique est basé sur les consommations enregistrées en 2016. Pour l'année 2017, toutes les relèves ne sont pas terminées. Nous devrions constater une hausse de la consommation d'eau potable, à cause d'un printemps et un début d'été sec. La production journalière est d'environ 5100 m3 en période hivernale et 6500m3 en période estivale avec une pointe de 7500 m3.



3.1 Les dépenses de fonctionnement en 2017

Le graphique ci-dessous représente les principales dépenses. Les plus petites sont appelées « le reste » pour faciliter la compréhension et garder un diagramme cohérent. En effet, si on ne prend pas en compte ces petites sommes, elles modifient le rapport de proportionnalité.



Le reste : les assurances, les analyses, frais d'affranchissement, créances éteintes les télécommunications, les déplacements, etc.

4 L'ENDETTEMENT DE L'EAU POTABLE

En 2018, nous avons 14 emprunts :

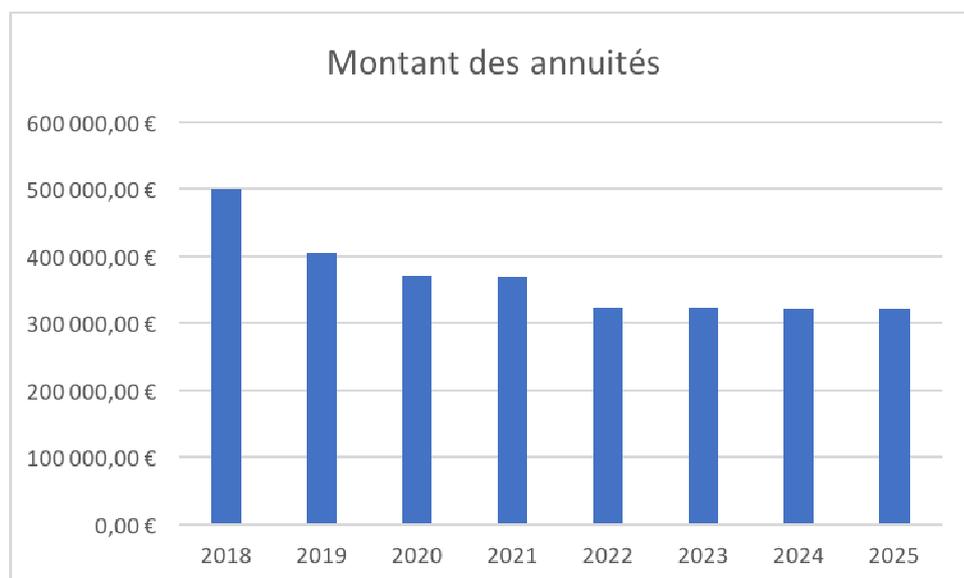
Le montant total des annuités est de :

- 315 900 € pour les amortissements
- 185 800 € pour les intérêts

Ces prêts sont à taux fixe en majorité et d'autres révisables, excepté un qui est basé sur devise (franc suisse) et qui sera échu dans 4 ans.

La répartition des emprunts est la suivante :

- Caisse d'Epargne 35,8%
- Crédit Agricole 14,6%
- Crédit Foncier 16,4%
- Dexia 33,2%



Les intérêts représentent environ 58 % du capital

5 LES PRINCIPAUX CHIFFRES

5.1 En fonctionnement

DEPENSES					RECETTES				
Chp	Libellés	Bp 2017+DM	Réalisé 2017	Bp 2018	Chp	Libellés	Bp 2017+DM	Réalisé 2017	Bp 2018
011	Charges à caractère général	876 722,72 €	685 640,49 €	680 000,00 €	64198	Remboursement	83 600,00 €	9 956,71 €	0,00 €
012	Charges de personnel et frais assimilés	717 400,00 €	710 995,55 €	780 000,00 €	777	Amortissements des subventions	225 341,21 €	225 341,21 €	225 341,21 €
14	Atténuations de produits	390 000,00 €	357 989,00 €	400 000,00 €	70	Ventes de produits fabriqués, prestat° de services, marchan	2 930 830,43 €	3 143 124,13 €	2 100 000,00 €
65	Autres charges de gestion courante	53 750,00 €	37 261,02 €	80 000,00 €	75	Autres produits de gestion courante	70 000,00 €	42 400,84 €	33 000,00 €
66	Charges financières	197 000,00 €	98 933,99 €	190 000,00 €	77	Produits exceptionnels	600,00 €	833,33 €	80 000,00 €
67	Charges exceptionnelles	40 500,00 €	39 488,06 €	45 000,00 €	74	Subventions d'exploitation	10 000,00 €	26 887,78 €	10 000,00 €
42	Dotations aux amortissements	642 000,00 €	642 000,00 €	642 000,00 €					
	TOTAL	2 917 372,72 €	2 572 308,11 €	2 817 000,00 €		TOTAL	3 320 371,64 €	3 448 544,00 €	2 448 341,21 €
	Virement à la section d'investissement	524 242,07 €	524 242,07 €			Résultats 2017	101 243,15 €	101 243,15 €	368 658,79 €
	TOTAL	3 441 614,79 €	3 096 550,18 €	2 817 000,00 €		TOTAL	3 421 614,79 €	3 549 787,15 €	2 817 000,00 €

5.2 En investissement

DEPENSES					RECETTES				
Chp	Libellés	Bp 2017+DM	Réalisé 2017	Bp 2018	Chp	Libellés	Bp 2017+DM	Réalisé 2017	Bp 2018
40	Opérations d'ordre de transfert entre section	225 341,21 €	225 341,21 €	225 341,21 €	40	Opérations d'ordre de transfert entre section	642 000,00 €	642 000,00 €	642 000,00 €
16	Emprunts et dettes assimilées	360 000,00 €	238 540,77 €	315 900,00 €	10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00 €	0,00 €	
23	Immobilisations en cours	920 000,00 €	245 187,00 €	606 400,00 €	13	Subventions d'investissement	81 000,00 €	0,00 €	
021	Immobilisations corporelles	63 000,00 €	27 082,00 €	20 000,00 €	16	Emprunts et dettes assimilées			525 641,21 €
	TOTAL	1 568 341,21 €	736 150,98 €	1 167 641,21 €		TOTAL	723 000,00 €	642 000,00 €	1 167 641,21 €
						Recette d'investissement	258 099,14 €	258 099,14 €	
						Virement de la section de fonctionnement	524 242,07 €	524 242,07 €	- €
	TOTAL	1 568 341,21 €	736 150,98 €	1 167 641,21 €		TOTAL	1 505 341,21 €	1 424 341,21 €	1 167 641,21 €

LES BUDGETS SONT EQUILIBRES